

N°: 5 - 139 -

Tanger le : 24 NOV 2017

## DECISION

### **Le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Province du Nord du Royaume**

Vu la Loi n° 6-95 portant création de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume ;

Vu le Décret n° 2-95-704 du 19 Rajab 1416 (12 Décembre 1995) pris pour l'application de la loi n° 6-95 ;

Vu la décision du conseil du gouvernement du 09 Octobre 2014 portant nomination de Monsieur le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume.

Vu le Protocole Administratif Projet: « Renforcement des politiques relatives à l'éducation dans la région de Tanger Tétouan Al Hoceima, Maroc » souscrit entre l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement d'une part et l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume d'autre part.

Vu la circulaire du chef de Gouvernement n°24/2012 du 06 Hijja 1433(22/10/2016) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissement et les Entreprises Publics ;

## DECIDE

**Article Un :** L'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume (APDN), en coordination avec l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID), organise un concours pour le recrutement des profils ci-après :

Poste	Nombre de poste	Type et Durée de contrat	Lieu d'affectation
Chargé de projet	1	Contrat à durée déterminée à plein temps pour une année renouvelable, avec 3 mois d'essais.	Unité de Gestion du projet à Tanger

**Poste : Chargé de projet**

**Profil :**

- Formation Bac+5 en gestion administrative ou ingénieur.
- Justifier de plus d'une année d'expérience professionnelle dans le domaine de la stratégie du développement, de la planification et de conduite des projets
- Une expérience dans la gestion des projets, le suivi et la coordination des programmes de développement territorial est un atout.
- Expérience dans la mise en œuvre des projets dans le cadre de la coopération Internationale pour le Développement, de préférence la coopération espagnole.
- Expérience souhaité dans les procédures de passation des marchés publics
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Maitrise du français (écrit et parlé), langue espagnole souhaitable.

**Taches et responsabilités**

- La préparation des documents de planification des projets.
- La gestion administrative, technique et financière des projets.
- La gestion des contrats et le suivi des activités sur le terrain.
- La préparation des rapports trimestriels d'activités techniques et financières ainsi que des rapports finaux.

**Article Deux** : Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Etre de nationalité marocaine.
- ✓ Etre âgé de 25 ans au moins et 40 ans au plus.

**Article Trois** : Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une demande de candidature manuscrite
- Un curriculum vitae (cv) détaillé avec photo récente ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes.
- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Copie certifiée conforme à l'original des attestations de travail.

**Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.**

**Article Quatre** : Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles précités. Les candidats retenus à l'issue de cette première phase seront convoqués pour participer aux entretiens.

**Article Cinq** : La liste des candidats présélectionnés pour passer des entretiens, sera affichée sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.apdn.ma](http://www.apdn.ma). L'affichage sur les deux sites précités est considéré comme convocation des candidats présélectionnés. Aussi, une convocation sera adressée aux candidats présélectionnés par email.

**Article Six** : A l'issue des entretiens la liste des candidats admis ainsi que la liste d'attente, classées par ordre de mérite, seront publiées sur les sites [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.apdn.ma](http://www.apdn.ma) et affichées aux locaux du siège de l'Agence du Nord. Aussi, une convocation sera adressée aux candidats admis par voie postale et par email.

**Article Sept** : Les dossiers de candidature devront être, soit déposés au bureau d'ordre de l'Agence du Nord, soit envoyés par voie postale, en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse de l'Agence du Nord sise à Angle rue Sijilmassa et Abou Jarir, Quartier Administratif-Tanger en précisant l'intitulé du poste sur l'enveloppe.

**Le dernier délai de réception des dossiers de candidature est le 15 Décembre 2017 à 16h 30.**



Mounir EL BOUYOUSSFI  
Directeur Général